

## FNS Ambizione 2024

### Procédure interne d'obtention des lettres de soutien institutionnel en SSP

Les subsides Ambizione du FNS visent à soutenir les chercheur.e.s en début de carrière (1 à 4 ans après la thèse) qui souhaitent réaliser, gérer et diriger un projet planifié de manière autonome au sein d'une haute école suisse. Un subside Ambizione a une durée de 2 à 4 ans et comprend le salaire de la/du bénéficiaire et des fonds de recherche.

#### Attestation écrite de l'institution de recherche

Le FNS exige une attestation écrite de l'institution de recherche qui consiste en deux lettres séparées :

1. Une **attestation détaillée** de l'institution de recherche signée par la/le Directeur.trice de l'institut et le Doyen. Cette lettre se réfère aux obligations mentionnées dans le règlement Ambizione, plus particulièrement dans l'article 8 et dans l'article 12.
2. Une **attestation générale** de la Vice-Rectrice à la recherche

#### Calendrier SSP

Les dépôts de projets FNS Ambizione suivent [la procédure pour l'obtention du soutien institutionnel](#) de SSP. Merci de la lire attentivement.

**26 aout 2024** : 10 semaines avant délai FNS du 1 novembre les candidat.e.s Ambizione déposent aux directions d'instituts un dossier comprenant les éléments suivants :

- Une esquisse de projet (950 mots maximum)
- Un CV
- Une estimation des besoins habituels et spécifiques (espace de travail, équipements spéciaux, accès bibliothèques, etc.) à financer par l'institut d'accueil (et non par le subside).
- Une information sur les collaborateur.trice.s engagé.e.s dans le projet (nombre, fonction, taux et durée d'engagement)
- Une information concernant l'institut et l'unité de recherche envisagés pour héberger le projet avec une courte justification.

**13 septembre** : 7 semaines avant délai FNS, en cas d'évaluation positive, l'institut fournit à [recherche.ssp@unil.ch](mailto:recherche.ssp@unil.ch) les dossiers de candidature soutenus ainsi que la lettre détaillée.

- Une lettre détaillée (format .doc) contient à minima: les dates de début et de fin du projet, un en-tête officiel de l'institut d'accueil ; une signature manuscrite du directeur de l'institut ; un espace pour la signature du Doyen de la Faculté SSP ; l'infrastructure mise à disposition pour toute la durée du séjour de recherche ; une prise de position concernant l'intérêt général de l'institution de recherche pour le requérant et son projet/domaine de recherche ; les synergies envisagées. [Merci de suivre le modèle fourni par le FNS.](#)

**1 octobre** : Le Décanat, sur préavis du Dicastère Recherche SSP, évalue les candidatures soutenues par les instituts et le Doyen signe la lettre détaillée.

**8 octobre** : Le Décanat communique les candidatures soutenues par la Faculté au Service de la Recherche ([rolandechristelle.tardy@unil.ch](mailto:rolandechristelle.tardy@unil.ch) et [veronique.longchamp@unil.ch](mailto:veronique.longchamp@unil.ch)). Ce dernier prépare l'attestation générale à signer par Mme la Vice-Rectrice Recherche et transmet la lettre aux candidat.e.s et au Décanat.

### Information utile

- [Procédure SSP concernant l'obtention du soutien institutionnel](#)
- [Page FNS de l'appel Ambizione](#)
- [Modèle FNS attestation écrite de l'institution de recherche](#)
- [Règlement Ambizione](#)

**Contact** : Pour recevoir un soutien pour le montage de votre projet Ambizione (plan de recherche, budget, CV, etc.) vous pouvez vous adresser à [ellina.mourtazina@unil.ch](mailto:ellina.mourtazina@unil.ch) (Consultante recherche, SSP)